

# Les députés vont ils se retrouver

Depuis le 23 septembre, les députés disposent d'un accès internet à l'Assemblée nationale. Outre à consulter leurs mails, ils pourront aller surfer sur un site qui leur est tout spécialement consacré : nosdeputes.fr. Dès sa mise en ligne, à la mi septembre, le site a reçu 14 000 visiteurs en un jour, d'après ses concepteurs. Cet « observatoire citoyen de l'activité parlementaire », à l'hergonomie très claire, propose à l'internaute de suivre l'activité des députés (présence relevée à l'assemblée, questions orales, travaux en commission ou en hémicycle...). La consultation peut se faire également par dossier. Les informations sont récupérées sur les sites internet de l'Assemblée Nationale et du Journal Officiel. "Notre but est d'apporter une nouvelle forme de transparence, de rendre accessibles des données publiques, afin que chacun puisse se faire son idée" explique Benjamin Ooghe-Tabanou , membre du collectif regards citoyens, à l'origine du site. Nosdeputes.fr n'est pas le premier site internet qui s'emploie à rendre accessible une information officielle.

Depuis 2002, par exemple, un autre site, mondeputate.fr, propose d'accéder de façon simple aux votes de chaque député, pour une partie au moins des scrutins. Là aussi, c'est un particulier, Olivier de Salan, sans affiliation partisane, qui a souhaité permettre aux Internaute de mieux connaître l'activité du parlementaire de leur choix. Car sur le site institutionnel de l'Assemblée Nationale, l'Internaute qui veut connaître la manière dont vote un député doit parcourir tous les scrutins pour obtenir une vision d'ensemble. Et, pour l'instant, l'institution n'envisage pas de mettre en place cette fonctionnalité sur son site, lequel connaît environ 800 000 visites mensuelles.

## **Dialogue en ligne ?**

En plus de fournir des informations sur l'activité des députés, le site nosdeputes.fr veut également devenir un espace de dialogue : il propose aux Internaute de réagir et commenter le travail des parlementaires. Plus de 400 personnes ont déjà fait ce pas, au 18/9. Et Benjamin Ooghe Tabanou explique qu'il envisage également de " proposer aux attachés parlementaires ou aux députés de créer un compte et de participer". Optimiste, il estime que " cet espace devrait intéresser les députés, qui ont le sentiment de voir leur travail méconnu. Ce site devrait leur permettre d'avoir un retour sur ce travail". Un dialogue entre Internaute et parlementaires pourrait en tout cas plus facilement se nouer sur nosdeputes.fr que sur des sites polémiques, comme deputegodillot.fr. Ce dernier affiche l'ambition de « recenser les pratiques godillotes de certains députés de la majorité », et se fait un plaisir de mettre à l'honneur telle ou telle personnalité politique.

Au delà de cet exemple, les Internaute se servent déjà couramment de la toile pour intervenir dans la vie politique, à différents niveaux. Tout d'abord, pour recueillir des informations, les partager, mais également pour organiser des actions en se coordonnant, en rendant visibles leurs actions, et se servant de la toile pour se mettre en relation avec les décisionnaires. C'est ce qui s'est par exemple passé lors de la mobilisation contre la loi Hadopi, autour, notamment, de l'association La quadrature du net. Là aussi, une sorte d'encyclopédie sur le sujet a été mise en ligne, qui comportait un suivi des prises de position des parlementaires sur le sujet.

## **Adopte ton député**

La France est loin d'être la seule à connaître ce phénomène. Depuis 2006, au Royaume-Uni,

notamment, un site, [www.theyworkforyou.com](http://www.theyworkforyou.com), fondé par une ONG, mysociety, assure un suivi indépendant de l'activité des hommes politiques dans les différentes instances représentatives du pays. Il connaît 250 à 300 000 visites mensuelles, et a quasiment doublé sa fréquentation au mois de mai dernier, lors du scandale des notes de frais des députés. Pour l'Europe, c'est [votewatch.eu](http://votewatch.eu) qui s'occupe de fournir de l'information sur les activités du Parlement européen et du Conseil des ministres. Aux Etats Unis, on peut citer la fondation Sunlight, qui s'attache à promouvoir la transparence de l'information. Et, en Italie, [www.opengoverno.it](http://www.opengoverno.it) lève le voile sur l'activité des hommes politiques. « Adopte ton député » propose le site aux Internaute, qui ajoutent les informations sur le membre du parlement de leur choix. Silvio Berlusconi, le président du Conseil Italien, a ainsi été « adopté » par 54 Internaute, qui recensent toutes ses déclarations.